

Le nouveau dispositif AGRICA Solidaire lauréat des Argus de l'Innovation mutualiste et paritaire



Paris, le 4 janvier 2021 – **AGRICA, le groupe de protection sociale complémentaire du monde agricole et agroalimentaire, est lauréat dans la catégorie « Initiative de proximité/locale » des Argus de l'Innovation mutualiste et paritaire pour son nouveau dispositif d'urgence AGRICA Solidaire. Le jury de ces trophées organisés par le magazine l'Argus de l'Assurance, dont la cérémonie s'est tenue le 3 décembre, a ainsi choisi de souligner l'engagement du Groupe et la solidarité de sa gouvernance paritaire à l'égard de ses ressortissants salariés et retraités dans cette période inédite.**

- **AGRICA Solidaire : un soutien concret au monde agricole et agroalimentaire**

Fidèle à ses valeurs, le Groupe AGRICA dédie son prix aux partenaires sociaux qui en assument la gouvernance, aux entreprises, aux salariés et retraités qui lui font confiance à travers l'une de ses institutions.

En avril dernier, dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19, la gouvernance paritaire du Groupe AGRICA a en effet décidé la création d'AGRICA Solidaire. Ce dispositif d'urgence vise à accompagner retraités et salariés des secteurs agricole et agroalimentaire, confrontés aux difficultés générées par la pandémie et/ou par le confinement.

Le dispositif prend la forme d'une aide financière dont le montant maximum varie entre 500 et 1 500 euros. Elle est assortie d'un accompagnement et d'une écoute personnalisée.

La présidence paritaire déclare : « *Nous avons privilégié des mesures concrètes et à impact direct. Nous avons rassemblé tous les acteurs et les moyens de l'action sociale de nos institutions de prévoyance et de notre section AGRICA de l'Alliance Professionnelle Agirc-Arrco pour mettre en place un dispositif d'urgence exclusif tel qu'AGRICA Solidaire au bénéfice des salariés et retraités fragilisés par la Covid-19.* »

- **AGRICA Solidaire a fait la preuve de son efficacité**

La procédure rapide et simplifiée a permis, depuis son lancement le 14 avril, à plus de 1200 ressortissants du Groupe AGRICA d'en bénéficier, pour un montant global de 880 000 euros, soit une aide moyenne de 720 euros (chiffres arrêtés au 14/12/2020).

La majorité des sollicitations concerne des pertes financières dues à l'activité partielle pendant les semaines de confinement. Progressivement, les demandes ont évolué vers des difficultés financières notamment liées au surcoût alimentaire puis à la garde des enfants après la reprise progressive de l'activité.

Pour en savoir plus sur AGRICA Solidaire :

- [Communiqué sur le lancement d'AGRICA Solidaire Covid19](#)
- [Communiqué sur le lancement d'AGRICA Solidaire Intempéries du département des Alpes Maritimes](#)

A propos du Groupe AGRICA

www.groupagricar.com

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 742 000 bénéficiaires d'une retraite complémentaire et 1,5 million de cotisants dans plus de 200 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron / Groupe AGRICA
Tel : 01.71.21.53.07
communication@groupagricar.com

